

## Vos services de solidarité

- Être accompagné dans les moments difficiles
- Se former aux gestes de premiers secours
- Bénéficier d'un soutien financier si vous êtes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Faire bénéficier gratuitement à vos proches de la complémentaire santé en cas de décès



Flashez ce QR code pour accéder directement à l'offre Haut degré de solidarité



Découvrir vos services de solidarité mis à disposition des salariés de la branche sur la plateforme HDS de votre assureur complémentaire [entreprise.harmonie-mutuelle.fr/HDS\\_Animation](http://entreprise.harmonie-mutuelle.fr/HDS_Animation)

**HARMONIE MUTUELLE**, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n°538 518 473, Siège social : 143 rue Blomet – 75015 PARIS. **MUTEX**, Société Anonyme au capital de 37 302 300 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 529 219 040, entreprise régie par le Code des assurances, Siège social : 125, avenue de Paris - 92327 CHÂTILLON CEDEX. **MUTEX** confie la gestion de ses contrats prévoyance auprès de la **MUTUELLE CHORUM**, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n°784 621 419, Siège social : 4-8 rue Gambetta – 92240 MALAKOFF.

  
ANIMATION  
Branche Professionnelle

*Haut degré  
de solidarité*

  Harmonie mutuelle  
GRUPE vyv

Document publicitaire à valeur non contractuelle. – Ne pas jeter sur la voie publique. – © AdobeStock



*Vos services de solidarité  
négociés par votre branche  
de l'animation*

**Services déjà financés**  
Pas de coût supplémentaire pour vous

## Vos services de solidarité

Suite aux négociations menées par votre branche de l'Animation, le contrat santé et prévoyance souscrit par votre entreprise auprès de votre assureur complémentaire inclut de nouvelles prestations présentant un degré élevé de solidarité.

Ces services sont détaillés et disponibles sur la plateforme de votre assureur complémentaire ([entreprise.harmonie-mutuelle.fr/HDS\\_Animation](http://entreprise.harmonie-mutuelle.fr/HDS_Animation))

## Prévention des situations à risque

3

### Formation aux gestes de premiers secours

Nous mettons à disposition une plateforme digitale ludique qui permet de se former au secourisme, et ainsi de sauver des vies.

## Soutien financier pour les salariés les plus modestes et les familles des salariés dans les moments difficiles

1

### Soutien psychologique en cas de décès d'un salarié

En cas de décès d'un salarié de l'entreprise, ses collègues peuvent bénéficier d'un accompagnement psychologique.

2

### Accompagnement sortie d'hospitalisation

Vous êtes hospitalisé ou vous allez être hospitalisé ou vous allez accoucher, un service spécialisé de proximité est mis à disposition pour organiser votre convalescence à domicile dans des conditions sécurisées.

4

### Aide aux apprentis et contrats de professionnalisation

Suite à votre adhésion, vous bénéficiez automatiquement de la prise en charge de la part salariale de votre complémentaire santé d'entreprise.

5

### Aide à la famille d'un salarié décédé

En cas de décès, vos ayants droit bénéficient du maintien de votre complémentaire santé d'entreprise sans frais pendant un an.

Vous pouvez accéder à ces services sur la plateforme HDS de votre assureur complémentaire [entreprise.harmonie-mutuelle.fr/HDS\\_Animation](http://entreprise.harmonie-mutuelle.fr/HDS_Animation)

